

Session de décembre 2004 : orientations budgétaires pour 2005

Le Conseil général de l'Aube :
une force capable d'investir dans l'avenir

Sans augmentation des taux de fiscalité –grâce à la maîtrise des dépenses de fonctionnement et de l'endettement– en 2005, le Conseil général de l'Aube poursuivra les grands travaux tout en donnant un coup d'accélérateur en faveur de la recherche appliquée aux entreprises.

Comme 2004, l'année 2005 se déroulera sous le signe de la décentralisation.

Déjà en charge du RMI et du RMA depuis le 1er janvier 2004, le Conseil général s'apprête en effet à exercer de **nouvelles responsabilités en 2005, essentiellement en matière d'action sociale :**

- Comités locaux d'information et de coordination (CLIC)
- Fonds d'aide aux jeunes (FAJ)
- Fonds de solidarité pour le logement (FSL).

Surtout, il devra **se préparer**, tout au long de l'année 2005, à **des transferts de responsabilités et de personnels** très importants, qui seront **effectifs au 1er janvier 2006 :**

- réseau routier national,
- agents de la DDE (Equipement),
- techniciens et ouvriers de service des collèges (TOS).

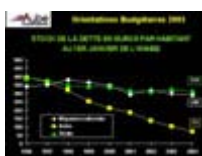
Évaluées à 500 000 € les nouvelles responsabilités 2005 n'auront pas d'incidence sur les taux de fiscalité s'appliquant aux Audois – l'État ayant promis de compenser intégralement le coût des nouvelles mesures, sur la base des dépenses réelles avant le transfert de compétence.

Les augmentations de dépenses liées à l'action sociale (APA, personnes âgées et handicapées) et de sécurité-secours (Service départemental d'incendie et de secours) seront également « absorbées » dans le budget, sans influencer sur la fiscalité.

Conjuguée à la maîtrise des dépenses de fonctionnement, la baisse de l'endettement (continue depuis des années), permet en effet d'afficher un budget solide de 267,8 millions d'euros (en hausse de 17,4 M€ soit + 7 % par rapport à 2004).

Stabilité des impôts ne signifie pas arrêt des investissements, bien au contraire !

La situation très saine des finances départementales permet de poursuivre et de lancer de nouveaux grands projets, notamment en matière d'économie, de formation et de sport (90 M€ d'investissements, en hausse de plus de 5 M€ soit +6 % par rapport à 2004).



Depuis 1999, la dette par habitant de l'Aube est inférieure à celle de la moyenne nationale des départements et à celle de la moyenne des départements de 200.000 à 400.000 habitants.

Au-delà de ces « grands projets », **le Conseil général assumera bien sûr avec autant d'attention ses missions traditionnelles : santé-social, routes, collèges, etc.** Il continuera également d'**accompagner les communes dans leurs projets d'équipement et d'amélioration**– en traitant tous les dossiers au fur et à mesure de leur arrivée, sans jamais créer de file d'attente.

Une capacité à investir toujours plus forte : 90 millions d'euros, soit + 6%

Fidèle à ses principes, le Conseil général de l'Aube préservera, et même augmentera, en 2005, sa capacité à investir... Il continue en effet de considérer que les grands projets et équipements sont garants du développement et de l'avenir du département.

Sa capacité à investir pour 2005 devrait ainsi passer à 90 M€(+ 5,1 % par rapport à 2004) : 34,2 M€d'autofinancement (recettes de fonctionnement moins dépenses de fonctionnement) ajoutés à 55,8 M€de recettes d'investissement.

Les grands travaux 2005 en bref...

Outre les **grands programmes d'investissement traditionnels** (comme les 30 M€consacrés aux routes et aux collèges...), l'année 2005 sera marquée par d'importants travaux :

- les premiers travaux d'aménagement du **Canal de la haute Seine**
- l'aménagement de la **Rocade sud-est de l'agglomération troyenne**
- les **parcs d'activités économiques départementaux** (Parc logistique de l'Aube, Parc d'activités de Torvilliers, Parc d'activités de Brienne-le-Château, Technopole de l'Aube)
- l'**extension des locaux de l'Université de technologie de Troyes (UTT)** et l'achèvement de l'extension des locaux de l'**Ecole supérieure de commerce de Troyes (ESC)**
- l'achèvement des travaux du **Centre sportif de l'Aube** (bâtiment principal « accueil-restauration-formation »)
- la poursuite des travaux de construction de la **Maison des lacs à Mesnil-Saint-Père** (ainsi que le début de l'aménagement de l'ensemble de ce site touristique) et de la **halle sportive universitaire** sur la Technopole (couplée avec une **salle d'examens universitaire** et un **mur d'escalade de niveau national**).

Coup d'accélérateur en faveur de la recherche appliquée aux entreprises

En 10 ans, l'Aube a considérablement accru ses capacités de recherche et de transfert de technologie avec l'ouverture de l'Université de technologie de Troyes (UTT).

Etablissement public d'enseignement supérieur, l'UTT mobilise actuellement 110 enseignants chercheurs dans le cadre de 6 équipes de recherche – au sein de 4 laboratoires associés ou labellisés CNRS. Avec quelque 250 contrats de transfert de technologie et plus de 3000 entreprises partenaires, l'UTT est en prise directe avec le monde de l'industrie.Elle s'est affirmée comme un véritable vecteur d'innovation pour les entreprises.

Aider les entreprises de l'Aube à gagner la compétition mondiale, quel que soit leur secteur d'activité

Aujourd'hui, le Conseil général entend aller plus loin, plus vite et plus fort afin d'aider les entreprises de l'Aube à gagner la compétition mondiale. **Le programme en faveur de l'innovation qu'il va lancer à partir de 2005 ne s'adressera pas seulement aux entreprises de haute technologie.** Car l'innovation, c'est non seulement l'innovation « produit », mais aussi l'innovation dans les processus industriels. Et cela, quel que soit le secteur d'activité, même le plus traditionnel... Innover dans les processus (les processus de fabrication, la chaîne logistique, etc.) : c'est précisément l'une des spécialités de l'UTT, avec ses fameuses « technologies d'accompagnement », qui permettent d'avoir une vision globale de l'entreprise.

50 millions d'euros sur 5 ans, en mobilisant des partenaires extérieurs

Le programme devrait s'échelonner sur 5 ans, en montant progressivement en puissance à partir de 2005. Son volume global, sur 5 ans, serait de 50 millions d'euros, dont 3 millions d'euros pour la première année.

Les orientations budgétaires pour 2005 font ainsi apparaître une dépense de 3 millions d'euros dans le budget du Conseil général de l'Aube (dont 2 millions provenant de partenaires institutionnels extérieurs à mobiliser : Union européenne, Etat, Région, etc.).

Cet ambitieux programme est actuellement en cours d'élaboration.

On peut d'ores et déjà en pressentir **les pistes principales :**

- renforcement du nombre de chercheurs à l'UTT,
- aide au financement des contrats de recherche menés par l'UTT pour le compte d'entreprises locales,
- rapprochement chercheurs entreprises (grâce à une interface professionnelle).